

Vous dites quand même qu’il y avait la gendarmerie autour de votre maison ?
Mais ça, c’était en octobre, avec l’arrêt spaghetti.

Et là, face à cet arrêt spaghetti, vous n’avez rien pu faire ?
Non. C’était l’arrêt de la Cour de cassation, avec la procureure générale Madame Likendael. Comme juriste, avocat, j’étais sûr qu’il y avait un grand risque de voir la Cour casser, parce que l’indépendance d’un magistrat, c’est quand même assez essentiel (le juge Connerotte avait été présent à un souper spaghetti auquel assistait aussi Laetitia Delhez, NDLR). Mais c’était la démonstration d’une justice complètement dépassée. C’était encore la justice « tour d’ivoire ».

Mais pour le reste, j’ai toujours eu l’impression d’être soutenu, dans le gouvernement, par Jean-Luc Dehaene, par Elio Di Rupo (PS) et d’autres, par les parents. Je cherchais à réaliser un nouveau type de justice : une justice qui était connectée à la complexité de la société, avec les spécialistes. A l’époque, il n’y avait pas de spécialistes de la criminalité sexuelle, de la pédophilie.

Vous avez démissionné après l’évasion de Dutroux, sans reconnaître de faute personnelle. Pourquoi démissionner alors ?
Ça reste un grand débat. Est-ce qu’une démission est une fuite ? Pour moi, ce n’était certainement pas une fuite. Je reste persuadé que ma démission était nécessaire, elle nous a aidés à réaliser tout ce qui restait comme projet. Le projet essentiel qui n’était pas encore voté, c’était la grande réforme des polices. Avec Johan Vande Lanotte (ministre de l’Intérieur, NDLR), on avait préparé tout ce dossier. Et suite à notre démission, il y a eu une réaction globale de la politique, opposition comprise, qui a permis l’accord Octopus et ces projets ont été votés dans un délai exceptionnel. Si nous étions restés, on n’aurait plus eu la crédibilité. Donc, notre démission a été utile.

Pourtant, l’un voulait démissionner, l’autre pas. C’était vous qui n’étiez pas prêt à démissionner...
Ce n’est pas que je ne voulais pas, non. Je comprenais très bien qu’il n’y avait pas d’autre choix.

Vous auriez voulu rester au gouvernement pour mener vos réformes à bien ?
Bien sûr. J’estimais qu’on avait déjà accompli beaucoup de choses, mais qu’il en restait encore beaucoup à faire. Certaines réformes ont heureusement pu aboutir, notamment celle de la police.

La réforme des polices a supprimé la gendarmerie au profit d’une police intégrée à deux niveaux. Certains proposent aujourd’hui de revenir à une forme de gendarmerie 2.0. Qu’en pensez-vous ?
Je suis contre. S’il faut renforcer les moyens, il existe déjà un cadre pour le faire, notamment au sein de la police fédérale. Je pense que c’était une bonne décision de distinguer la police de l’armée. Des coopérations peuvent être nécessaires dans certaines situations de crise, mais recommencer à militariser la police ne serait pas une bonne idée. Il faut pouvoir renforcer les moyens de la police si nécessaire, mais militariser la société risque de créer des problèmes supplémentaires dans la gestion des conflits. Gérer un conflit est beaucoup plus compliqué que de faire intervenir la force militaire. Il faut pouvoir maintenir l’ordre public tout en ouvrant le débat sur les revendications et les problèmes de fond.

justice « J’ai été déçu du suivi donné à certains grands projets »

ENTRETIEN

C.BI
MA.D.

Quels sont les grands chantiers que la justice belge n’a toujours pas achevés ?
Après 30 ans, je peux le dire : j’ai été déçu du suivi donné à certains grands projets en justice. Ma démission m’a empêché de poursuivre mon travail au sein du gouvernement et d’assurer la continuité des réformes. Une nouvelle dynamique politique s’est ensuite installée, avec l’arrivée de Guy Verhofstadt (Open VLD) au gouvernement et de Marc Verwilghen (Open VLD) à la Justice. Mais je trouve qu’ils n’ont pas suffisamment bien géré les grands projets qui étaient sur la table et qui avaient pourtant été votés.

Lesquels, par exemple ?
Pour moi, le grand problème, depuis cette époque et jusqu’à aujourd’hui, c’est le management de la justice. Je soutiens les magistrats à 200 %. Ils sont de quali-

té et bien formés. Mais l’organisation de la justice, les moyens dont elle dispose, ses outils de travail et sa modernisation, c’est autre chose. J’avais un grand projet qui n’a pas abouti : la réforme du paysage judiciaire. Comme nous avons réformé la police, je voulais réorganiser la justice, avec des tribunaux plus grands, des fusions entre juridictions et des structures qui ne soient pas limitées à de petites provinces. Je souhaitais aussi confier le management à des responsables professionnels. Un autre dossier essentiel était la mesure de la charge de travail des tribunaux. Il a été trop communautarisé et bloqué à plusieurs reprises par des désaccords entre les deux côtés du pays. L’objectif était de rendre la gestion de la justice beaucoup plus efficace.

Lors de mon deuxième mandat, j’ai repris le dossier, mais je n’ai pas pu aller au bout. Je venais à peine de m’y remettre que tout s’est arrêté. *Alea jacta est* : le 10 avril 2010, tout était bloqué. On est alors entrés dans une période de 541 jours sans gouvernement.

Cette absence de réforme du paysage judiciaire est ce qui vous a finalement poussé à quitter la politique ?
Absolument. J’ai été membre de la commission Justice, et la réforme du paysage judiciaire présenté par l’ancienne ministre de la Justice Annemie Turtelboom (Open VLD) ne correspondait pas à mes propositions ni à mes idées. J’avais le sentiment qu’une décision avait été prise au-dessus de ma tête, au sein du gouvernement, avec cette volonté de dire : « Clac, boum, c’est terminé. On ne rouvre pas le débat. » A ce moment-là, je me suis dit qu’il valait mieux que je ne mêle plus de ce dossier. Sinon, j’allais être très malheureux ou finir par être mis de côté. Cela n’avait plus de sens de poursuivre. Je sentais que c’était une cause perdue pour moi. J’ai donc décidé de partir. J’ai ensuite exercé des fonctions de président pendant treize ans, notamment chez Belgacom et chez Proximus. Après 23 ans de politique active, j’ai été très heureux de pouvoir passer à autre chose.



J’avais un grand projet qui n’a pas abouti : la réforme du paysage judiciaire

20 octobre 1996 La marche blanche réveillait le pouvoir en Belgique

WILLIAM BOURTON

Dimanche 20 octobre 1996. Les parents des « enfants disparus » – comme on appelait à l’époque Julie Lejeune, Mélissa Russo, An Marchal, Eefje Lambrecks, Laetitia Delhez, Sabine Dardenne, Loubna Benaïssa ou Elisabeth Brichet – avaient voulu une « marche blanche » sur Bruxelles. Ce fut un raz de marée. Trois cent mille personnes entre les gares du Nord et du Midi. Très peu de calicots, de cris ou de slogans, mais des vêtements, des casquettes, des fleurs, des ballons. Blancs.

Un silence assourdissant mais une indignation, une colère sourde, ravalées, envers la justice, la police, le monde politique, que chacun pouvait ressentir. Le coudoïement de cette foule immense sur les boulevards du Centre marquera durablement ceux qui ont vécu l’événement. Jusques et y compris le Premier ministre de l’époque, Jean-Luc Dehaene (CD&V), qui, cet après-midi-là, reçut une délégation de parents et de victimes.

Evouquant cette marche blanche, Dehaene confiera quelques années plus tard : « L’initiative fut prise par des gens à qui était arrivé le pire de ce qu’un homme peut endurer, néanmoins, ils ont traduit leur colère en volonté de réformes. » Et d’ajouter : « Je suis convaincu – absolument convaincu – que les parents auraient pu déclencher une révolution. Appeler à la violence, et y réussir. Ils ne l’ont pas fait. Ils ont réagi d’une manière très sereine, “blanche”. Je ne l’oublierai jamais. »

« Je n’osais pas croire ça... »

Avant de rejoindre le Lambermont, plusieurs personnalités avaient pris la parole. « Quand j’étais petite, on me disait toujours que la foi déplace des montagnes, et je ne comprenais pas ce que cela voulait dire. Aujourd’hui, je le comprends », lança, sous un tonnerre d’applaudissements, Marie-Noëlle Bouzet, la mère d’Elisabeth Brichet, dont l’enlèvement et le meurtre par Michel Fourniret ne seront élucidés qu’en 2004.

« Vous êtes la chaleur de notre pays », lança pour sa part Paul Marchal, le père d’An, victime de



Trois cent mille personnes se sont rassemblées entre les gares du Nord et du Midi.

© BELGAIMAGE.

Marc Dutroux, avec son amie Eefje Lambrecks. Il annonça qu’après la marche blanche, il poursuivrait « la résistance » avec les autres parents... « si on me laisse faire », précisa-t-il, reprenant la fameuse petite phrase, lourde de sous-entendus, prononcée peu avant par le procureur du Roi de Neufchâteau, Michel Bourlet, qui dirigeait l’instruction et l’action publique dans l’affaire Dutroux.

Puis vint le tour de Nabela Benaïssa, dont la sœur, Loubna, avait été enlevée et assassinée par Patrick Derochette (ce dossier sera élucidé en mars 1997). Elle évoqua sa mémoire, « petit oiseau de neuf ans et demi qui a quitté le nid et que depuis nous attendons », puis s’adressa à la foule « dans une langue qui est aussi celle de beaucoup de gens ici : l’arabe » et se fit applaudir à tout rompre. Moment rare de communion. « Je n’imaginais pas. Je n’osais pas croire ça », dira Jean-Denis Lejeune, le père de Julie. « C’est le plus beau jour de ma vie... après la naissance de ma fille. »

L’appareil d’Etat réformé

Face à cette mobilisation citoyenne hors norme, le pouvoir n’eut d’autre choix que de reconnaître les nombreux errements, manquements et dysfonctionnements qui émaillèrent les enquêtes sur les disparitions d’enfants, et d’y remédier sans plus tergiverser. « Nous savions que nous avions commis une erreur, qu’une partie de l’appareil de l’Etat était bancal », avouera a posteriori Jean-Luc Dehaene. « Nous avions négligé ce retard, à cause de notre obsession à entrer dans l’Union monétaire. La marche blanche nous a réveillés. »

De profondes réformes de la justice et de la police furent lancées. Fin 1998, les



Face à la mobilisation citoyenne, le pouvoir n’a pas eu d’autre choix que de reconnaître de nombreux errements.

© PHOTO NEWS.

familles socialistes et sociales-chrétiennes, au pouvoir, ainsi que l’opposition libérale, FDF (Défi) et Volksunie (ancêtre de la N-VA) se coalisèrent pour adopter l’accord « Octopus », qui réorganisa les différentes forces de police existantes (police communale, police judiciaire et gendarmerie) en une police intégrée, structurée à deux niveaux, local et fédéral, que nous connaissons aujourd’hui.

La réforme de la justice visa, pour sa part, à dépolitiser le monde judiciaire pour asseoir son indépendance. En découlera, par exemple, la création du tribunal d’application des peines. Parallèlement, la loi dite « Franchimont », de mars 1998, modernisera le Code d’instruction criminelle de 1808 et renforcera l’équilibre des droits en faveur des victimes. Dans le sillage de la marche blanche, on notera aussi la création de la fondation pour enfants disparus Child Focus et une réorganisation de l’aide à l’enfance.

ABONNÉS



« Bruxelles blanche de monde et d’émotion »

Trente ans après, relisez notre reportage au cœur de la marche blanche.